

COMPTE-RENDU DU CM DU 23 FEVRIER 2017

Ouverture de la séance à 20h38.

Monsieur Frank MAES prend la parole en début de séance. Il annonce sa démission et ne reste pas pour la suite du Conseil municipal.

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Monsieur Arnaud DE MEULEMEESTER qui a donné procuration à Madame Brigitte PUECH
- Monsieur Jean-Arnaud MORMONT qui a donné procuration à Madame Marie-Claude FARGEOT
- Monsieur Marc VIVIEN qui a donné procuration à Madame Hélène PORTELETTE
- Monsieur Philippe JADOT qui a donné procuration à Madame Maryline GYSEN
- Monsieur David LIDA qui a donné procuration à Monsieur Hirbod DEGHANI-AZAR

- Monsieur Frank MAES absent (pas de pouvoir)

a été élue secrétaire Madame Melody LEOGANE

ORDRE DU JOUR

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2016

Le compte rendu de la séance du 22 décembre 2016 a été approuvé à l'unanimité.

II. DECISIONS DU MAIRE PRISES SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L-2122.22 DU CGCT ET DE LA DELIBERATION DU 30 AVRIL 2014.

- **Décision n°20-2016 - 13/12/2016** - Marché n° 2013-NET BAT-001 « Nettoyage et entretien courant des bâtiments communaux » : Société NICKEL - Avenant n° 3 : Prolongation de délai.
- **Décision n°01/2017 - 20/01/2017** - Attribution du marché n°2017-PI-REVPLU « Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Bureau d'études en urbanisme ESPACE VILLE.
- **Décision n°02/2017 - 20/01/2017** - Souscription d'un contrat pour le contrôle des équipements sportifs & récréatifs : Société SOLÉUS.
- **Décision n°03/2017 - 24/01/2017** - Convention de participation financière au reste à charge des communes en matière de pré-collecte, collecte et traitement des ordures ménagères avec le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM).
- **Décision n°04/2017 - 27/01/2017** - Souscription d'un contrat de maintenance pour le logiciel de service Police Municipale « GERALD » : Société LOGIDOC DIFFUSION.

- **Décision n°05/2017 – 03/02/2017** - Contrat d'entretien annuel des matériels KONICA MINOLTA 240F (fax mairie) et BH223 (photocopieur Groupe scolaire Les Hauts-Fresnais) : Société AE BUREAUTIQUE. Monsieur Huet fait remarquer à Madame le Maire qu'elle n'a pas délégué le CM pour l'intégration de biens en investissement suite à cession de matériel par une société même pour 1€. Il faut une délibération d'ordre budgétaire à soumettre au vote de l'assemblée.

POINTS SOUMIS A DELIBERATION

1- PRIME SPECIALE D'INSTALLATION

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, accepte de servir une prime d'installation à un membre du personnel communal réunissant les conditions pour sa perception.

2- DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPDR)

Il est nécessaire de procéder à la sécurisation des abords du groupe scolaire « Les Marais » afin d'éviter les regroupements des parents et des enfants et d'interdire toute intrusion au sein de l'école.

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise Madame le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR), pour le financement des travaux et de signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

3- ACQUISITION DE MATERIELS ALTERNATIFS D'ESPACES VERTS & SENSIBILISATION DE LA POPULATION : DEMANDE DE SUBVENTIONS

La ville de Ballainvilliers désire acquérir différents matériels électriques afin de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires.

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise Madame le Maire à solliciter le concours financier auprès des services de l'Agence de l'Eau Seine et Normandie et de la Région Ile-de-France, au taux le plus élevé et de déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants.

4- CREATION D'UN PARCOURS SANTE DANS LE PARC DU CHATEAU : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Il est proposé la création et l'aménagement d'un parcours santé dans le parc du château de Ballainvilliers et devant la résidence l'Albizia. Monsieur Daniel BOULLAND fait 2 remarques : ce point n'a pas été abordé en commission sport ou travaux. Ce projet faisait partie du programme électoral « Ballainvilliers Autrement ». Le Conseil municipal, **à la majorité, 21 voix pour**, ce sujet n'ayant jamais été abordé en commission et faisant partie du programme de Ballainvilliers Autrement et non de la Majorité (découverte en séance) **les élus de l'opposition ne prennent pas part au vote (Mmes Viguié, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, autorise Madame le Maire à solliciter le concours financier auprès des services de l'Agence de l'Eau Seine et Normandie et de la Région Ile-de-France, au taux le plus élevé et de déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants.

5- DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE DE MADAME LA DEPUTEE NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET POUR LA CREATION D'UN PARCOURS SANTE DANS LE PARC DU CHATEAU

Suite à l'exposé de Monsieur Gérard COUTÉ, le Conseil municipal, **à la majorité, 21 voix pour**, ce sujet n'ayant jamais été abordé en commission et faisant partie du programme de Ballainvilliers Autrement et non de la Majorité (découverte en séance) **les élus de l'opposition ne prennent pas part au vote (Mmes Viguier, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, autorise Madame le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire de Madame la Députée de l'Essonne Nathalie Kosciusko-Morizet pour la création d'un parcours santé (cf. point 4) et de signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

6- OCTROI DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT COMMUNAL (SIC)

Le pacte fiscal et financier de solidarité adopté lors du Conseil communautaire du 16 novembre 2016 prévoit la mise en place d'un Soutien à l'Investissement communal (SIC). Une enveloppe a été déterminée par commune sur la base d'un forfait et d'une répartition au prorata du nombre d'habitants de la commune. Pour mémoire, l'enveloppe globale du SIC est de 22,6 M€. La dotation globale pour les 6 années à venir pour Ballainvilliers est de 569 K€. Cette année la commune souhaite utiliser 94 800 € pour l'aide au financement du terrain de foot synthétique. Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide d'utiliser 94 800 € pour l'année 2017 et autorise Madame le Maire à signer la convention ainsi que tout document relatif à cette affaire.

7- ATTRIBUTION D'INDEMNITE ET DE DELEGATION A UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Suite au décès de Monsieur MAHO, Madame Christelle CAUFORIEZ-MARQUES a intégré le Conseil municipal le 22 décembre 2016.

Le Conseil municipal, **à la majorité, 21 voix pour, les élus de l'opposition ne prennent pas part au vote (Mmes Viguier, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)** : Madame Stéphanie VIGUIER et Monsieur Dominique HUET indiquent que le tableau récapitulatif des indemnités des élus n'était pas joint à la note de synthèse), autorise madame le Maire à attribuer à Madame Christelle CAUFORIEZ-MARQUES, la délégation « Sport pour Tous » et de lui allouer une indemnité de 193.67 € brut/mensuel à partir du 23 février 2017.

8- CREATION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE « SOCIAL/SENIOR » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le Conseil municipal, après avoir procédé aux opérations de vote, **à l'unanimité**, décide de créer une commission « Social/Senior » et désigne par vote les membres de cette commission :

Dominique VARFOLOMEIEFF, Marie-Claude FARGEOT, Maryline. GYSEN, Pierrette. RENY, Hélène PORTELETTE, Dominique HUET.

9- MODIFICATIONS DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil municipal, après avoir procédé aux opérations de vote, **à l'unanimité**, prend acte des modifications opérées au sein des commissions telle que listées ci-dessous :

Commission Finances

G. COUTÉ	J-A. MORMONT
M. LEOGANE	S. VIGUIER
G. MICALLEF	D. HUET
M-J LECOMTE	

Commission Travaux/Sécurité/Entretien

J-A MORMONT	S. VIGUIER
G. COUTÉ	D. BOULLAND
G. MICALLEF	P. JADOT
M-J LECOMTE	M. LEOGANE

Commission Famille/culture

L. LEJEUNE	P. RENY
D. LIDA	C. CAUFORIEZ
M. POISSON	D. COUSTILLET
P. JADOT	S. VIGUIER
D. VARFOLOMEIEFF	N. JAUDINOT

Commission Vie associative sport

DE MEULEMEESTER	C. CAUFORIEZ
M. POISSON	G. MICALLEF
R. RACHIDI	N. JAUDINOT
L. LEJEUNE	D. BOULLAND

Commission Vie économique et communication

M-C FARGEOT	J-A MORMONT
L. LEJEUNE	R. RACHIDI
D. LIDA	C. VANGEON
M-J LECOMTE	D. BOULLAND
M. GYSEN	

Commission Environnement transport

M. VIVIEN	H. PORTELETTE
M-J LECOMTE	D. HUET
P. JADOT	D. COUSTILLET
G. COUTÉ	M. GYSEN
	P. RENY

Commission Urbanisme

M-J LECOMTE
P. JADOT
R. RACHIDI
M. LEOGANE

M. VIVIEN
P. RENY
S. VIGUIER
D. BOULLAND

10- ADHESION DE LA COMMUNE DE BALLAINVILLIERS AU SYNDICAT MIXTE OUVERT D'ETUDES LE FORUM METROPOLITAIN DU GRAND PARIS

Suite à l'exposé de Madame Brigitte Puech, le Conseil municipal, **à la majorité, 23 voix pour, 3 abstentions (Mme Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, approuve les statuts du syndicat mixte ouvert d'études forum métropolitain du Grand Paris, sollicite l'adhésion au syndicat et autorise le paiement de la contribution annuelle de la commune fixée par le comité syndical pour un montant d'environ 389 €.

11- REGULARISATION DU TARIF ANNUEL DU COIN JEUN'S POUR L'ANNEE 2016/2017

Entendu le rapport de Madame Malika POISSON, le Conseil municipal, **à l'unanimité**, fixe les nouveaux tarifs des cotisations annuelles pour l'année 2016-2017 ainsi :

Quotient	Cotisation annuelle ouverture toute l'année	Part Adhésion 2016/2017	Part Fréquentation 2016/2017	Cotisation totale 2016/2017
A	10.00 €	1.50 €	6.00 €	7.50 €
B	20.00 €	3.00 €	12.00 €	15.00 €
C	30.00 €	4.50 €	18.00 €	22.50 €
D	40.00 €	6.00 €	24.00 €	30.00 €
E	50.00 €	7.50 €	30.00 €	37.50 €
Extérieur	65.00 €	11.25 €	37.50 €	48.75 €

Et précise que les familles qui ont payé leur cotisation en septembre pourront être remboursées sur demande écrite à Madame le Maire en y joignant un RIB.

12- TARIF DE LA LOCATION DE COSTUME POUR LES GALAS DE DANSE DU CONSERVATOIRE

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, fixe le tarif de la location de costume pour l'année 2016-2017 à 12.00 € par élève participant par gala de danse de fin d'année 2016-2017.

13- PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC) – TAUX 2017 DU SIVOA

Suite à l'exposé de Madame Marie-Josèphe LECOMTE, Le Conseil municipal, adopte, **à l'unanimité**, les taux 2017 fixés le 15 décembre 2016 par le Comité Syndical du SIVOA.

14- OPPOSITION DE LA COMMUNE DE BALLAINVILLIERS AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A LA COMMUNAUTE PARIS-SACLAY

La Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (dite loi Alur) publiée au Journal Officiel du 26 mars 2014, et notamment son article 136, qui prévoit le transfert de plein droit de la compétence PLU aux communautés d'agglomération à compter du 27 mars 2017, sauf si dans un délai de 3 mois précédant cette date, 25% des communes représentant 20% de la population s'y opposent par délibération,

Il est dans l'intérêt pour la commune de Ballainvilliers de conserver cette compétence, afin de concrétiser les changements d'orientation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), nécessitant une proximité et une bonne connaissance du territoire communal que seuls les élus communaux peuvent appréhender et maîtriser. Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, s'oppose au transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté Paris-Saclay.

15- ENGAGEMENT DE LA COMMUNE A LA CHARTE DE MOBILISATION ET DE COORDINATION DANS LE CADRE DE LA PREVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LES CONSTRUCTIONS ILLEGALES

Cette « charte de mobilisation et de coordination » s'inscrit dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les constructions illégales. Elle engage déjà un grand nombre de partenaires : Madame la Préfète, le Procureur de la République, le Président de l'Union des Maires de l'Essonne... Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, s'engage à respecter la charte de mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention pour lutter contre les constructions illégales.

16- RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB) DE LA COMMUNE 2017

Après l'exposé de Monsieur Gérard COUTÉ, les élus d'opposition refusent de voter les deux ROB dans la même délibération, les 2 points nécessitant des décisions indépendantes. Suite à cette intervention et afin d'éviter tout vice de procédure, Madame le Maire propose l'ajout d'un point 17 ROB Assainissement. L'ensemble du conseil accepte. Le Conseil municipal, **à la majorité, 21 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguière, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, approuve le rapport d'orientations budgétaire 2017 – commune ; prend acte du débat organisé suite à la présentation de ce rapport.

17- RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB) ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, **à la majorité, 21 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguière, Vangeon, Jaudinot, Mrs Huet, Boulland)**, approuve le rapport d'orientations budgétaire 2017 – Budget assainissement ; prend acte du débat organisé suite à la présentation de ce rapport.

Départ de Monsieur Guy MICALLEF à 22h23

18- TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Le Conseil municipal procède au tirage au sort des 9 électeurs appelés à figurer sur la liste des membres de la liste préparatoire des jurés d'Assises pour l'année 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Brigitte Puech".

Brigitte Puech